

Constitution de votre dossier de demande de subvention ANAH Propriétaires Occupants et locataires

liste des pièces à fournir - pour toutes les situations -

**= pour chaque personne du foyer*

- Copie du dernier **avis d'imposition*** ou de non-imposition sur le revenu (2020 sur les revenus 2019).
- Devis détaillés selon nomenclature ANAH ci-jointe.
- Un rib avec votre nom et adresse (ET un justificatif de domicile si adresse différente de l'adresse du projet de travaux).

Si travaux d'économies d'énergie :

- Attestation de labélisation RGE (reconnue garant de l'environnement) de l'entreprise.

Si travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap

- Justificatif de perte d'autonomie établie par votre caisse de retraite.
- Si vous êtes bénéficiaire de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), copie de votre plan d'aide mentionnant votre GIR
- Si vous êtes reconnu en situation de handicap, copie de votre carte d'invalidité.
- SI VOUS ETES LOCATAIRE : Une autorisation écrite de votre propriétaire vous autorisant à réaliser les travaux.

Nb :

- si l'adresse figurant sur l'avis d'imposition est différente de l'adresse du projet, joindre une attestation notariée de propriété.

-Selon les cas, d'autres documents complémentaires pourront vous être demandés